

MÉRITAS

Dans le but de rendre cette reconnaissance encore plus marquée et significative, le conseil d'administration de Curling Québec a procédé à une refonte de son programme de reconnaissance des Méritas. Les objectifs, l'échéancier et les différentes étapes de mise en candidature restent les mêmes. Voici les cinq catégories qui composent le tableau de remise :

1- CLUB DE L'ANNÉE

Ce prix pourra être décerné à tout club de curling du Québec se démarquant par le dynamisme de ses membres, son originalité et ses performances en termes d'activités, d'événements ou de membership. Il ne s'agit pas nécessairement des clubs les mieux nantis mais bien des clubs offrant un bon service à la clientèle, un club ayant augmenté de façon significative son membership, un club ayant eu une initiative promotionnelle géniale, etc.

2- JOUEUR/JOUEUSE OU ÉQUIPE DE L'ANNÉE

Ce prix pourra être décerné à tout joueur/joueuse ou équipe qui s'est illustré de façon significative lors de compétitions de niveaux provincial, national ou international au cours de la dernière année.

3 - BÉNÉVOLE DE L'ANNÉE

Ce prix pourra être décerné à toute personne reconnue pour sa contribution bénévole exceptionnelle et soutenue à la promotion et au développement du curling. À titre de rappel, sont seulement prises en compte dans cette catégorie les réalisations de l'année de référence et non les réalisations en carrière de la personne.

4 - INTERVENANT/INTERVENANTE DE L'ANNÉE

Ce prix pourra être décerné à un intervenant du monde du curling afin de mettre en valeur une contribution remarquable ou une implication émérite et précieuse au sein de la communauté. Seront considérés dans cette catégorie les entraîneurs, arbitres, techniciens de glace, journalistes ainsi que toute personne ayant contribué de façon exceptionnelle à la gestion, au développement ou à la promotion du curling au cours de la dernière année.

5 - COUP DE COEUR DE L'ANNÉE

Ce prix annuel pourra être décerné à toute personne ou organisation pour souligner la réalisation d'un exploit, d'un projet, hors du commun ou une contribution qui mérite d'être récompensée.

CATÉGORIE	LAURÉAT(E)
• Club de l'année	Club de curling de Noranda et Club de curling Otterburn Legion
• Joueur/Joueuse ou Équipe de l'année	Équipe Ménard composée de : - Jean-Michel Ménard - Ian Belleau - Marie-France Larouche - Annie Lemay
• Bénévole de l'année	Jocelyn Carle (CC Vallée de la Gatineau)
• Intervenant/Intervenante de l'année	Neil Gargul (CC Pointe Claire) et Robert Rajotte (CC Laurier)
• Coup de coeur de l'année	Milita Bujold (CC Baie-Comeau)